

Huile minérale de couleur claire, très fluide, spécialement raffinée pour répondre aux spécifications des huiles diélectriques.

Elle possède une très grande résistance à l'oxydation et une rigidité diélectrique très élevée.

PERFORMANCES

SUPER TRANSFO satisfait les exigences de la spécification IEC 60296 (04-2012).

UTILISATIONS

Transformateurs et disjoncteurs à haute tension.
Fluides caloporteurs (radiateurs électriques, tables chauffantes) pour des températures inférieures à 150°C.

Description	Unités	Méthodes	Spécifications	Valeurs typiques
Masse volumique à 20°C	kg/L	ISO 12185	<0.895	0.881
Point d'éclair, PMCC	°C	ISO 2719	>135	148
Point d'écoulement	°C	ASTM D5950	<-40	-48
Viscosité cinématique à 40°C	mm ² /s	ISO 3104	<12	10
Viscosité cinématique à -30°C	mm ² /s	ISO 3104	<1800	1200
Rigidité électrique (avant traitement)	kV	IEC 60156	>30	50
Rigidité électrique (huile séchée et filtrée)	kV	IEC 60156	>70	75
Facteur de dissipation à 90°C (tangente delta sur huile séchée et filtrée)	-	IEC 60247	<0.005	0.001
Teneur en eau	ppm	IEC 60814	<30	15
Tension interfaciale	mN/m	ASTM D971	>40	45
Acidité	mgKOH/g	IEC 62021-1	<0.01	<0.01
Stabilité à l'oxydation à 120°C, 164 heures		IEC 61125, C		
Acidité totale	mgKOH/g		<1.2	0.6
Dépôts	%		<0.8	0.2
Facteur de dissipation à 90°C	-		<0.500	0.045

Fiche technique

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VIII-81-1601
Date d'édition : 30/01/20

